M. Woolliams: Je remarque que les jumeaux qui parlent d'or ne sont pas de votre avis.

L'hon. M. Pepin: En affaires, il faut prendre des risques calculés et accepter les conséquences.

Une voix: Dans quel genre d'affaires?

L'hon. M. Pepin: Dans toutes les affaires y compris la politique. (Applaudissements) Les réalisations du gouvernement sont bien connues. Dès qu'on s'est rendu compte, évidemment, qu'une crise allait éclater dans l'Ouest, après la moisson de l'année dernière, la Commission du blé a annoncé un contingentement de livraison préalable de trois boisseaux par acre spécifié. Cette décision a permis d'acheminer rapidement les céréales très humides vers les élévateurs terminus et de faire fonctionner les séchoirs au maximum.

Je me souviens encore d'entendre le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) hurler d'en face avec son agréable voix «Apportez le blé aux séchoirs». Et j'entends encore le député de Crowfoot (M. Horner) hurler à mon adresse «Allez donc vendre, vendre et vendre du blé». C'est exactement ce que nous avons fait. Je ne reproche pas aux députés leur attitude. Le gouvernement a appuyé les décisions de la Commission du blé. On a pris les initiatives qu'il fallait. Je ne reproche pas aux députés de m'avoir hurlé leurs conseils. Ils avaient raison de le faire. Le risque qu'a pris la Commission était calculé, rien de plus et cela n'a rien de répréhensible. Qui risque rien n'a rien.

L'industrie des céréales a mis sur pied à Winnipeg un comité chargé de coordonner l'acheminement des céréales très mouillées.

M. Horner: A quand cela remonte-t-il?

L'hon. M. Pepin: Quand le problème s'est fait jour, à l'automne. Je parle du comité des transports de Winnipeg et non de celui organisé à Vancouver plus récemment. Les honorables vis-à-vis estiment sans nul doute avoir eu des révélations de Dieu en personne, ce qui leur permet de prévoir l'avenir. Ma mémoire est fidèle et je me rappelle que les honorables vis-à-vis nous disaient de consentir des subventions à l'égard du blé laissé dans le champ. Ils savaient qu'il ne serait pas moissonné.

Quoi qu'il en soit, le comité a été créé. On a fixé hebdomadairement des objectifs aux élévateurs terminus et aux chemins de fer. Ils étaient revisés toutes les semaines et lorsqu'ils n'étaient pas atteints, on en cherchait les raisons. Lorsque la situation était attribuable à des circonstances de notre ressort, des mesures de correction étaient prises immédia-

tement. Le 26 novembre, lorsque la Commission du blé a tenu sa conférence de presse, les cultivateurs ont appris la gravité de la situation et aussi qu'ils devraient faire sécher euxmêmes quantité de leurs céréales. On a enquêté à fond sur l'utilisation éventuelle d'installations supplémentaires comme les élévateurs à Duluth et les séchoirs à grain dans le sud de l'Ontario. L'enquête a révélé que les frais d'utilisation de telles installations seraient beaucoup plus considérables que les frais de séchage dans les fermes.

Un sous-comité du comité principal, créé à Vancouver sous la présidence d'un administrateur de la Commission du blé de Vancouver, est chargé de la même tâche que le comité de Winnipeg. Le ministre d'État (M. Lang) nous fera sans doute part du travail accompli.

M. Baldwin: Oui. Vous avez augmenté les taux d'intérêt.

L'hon. M. Pepin: Il vous dira ce qu'on a fait pour mettre à la disposition des cultivateurs des avances en espèces sans intérêt, afin qu'ils ne soient pas aux prises avec des difficultés financières lorsqu'ils voudraient faire sécher leur blé. En outre, on les a exonérés du droit de douane de 15 p. 100 sur les séchoirs stationnaires importés, on a modifié les règlements de l'impôt sur le revenu pour assurer des allocations d'amortissement accéléré, dans le cas des installations d'entreposage du grain et des séchoirs à grain sur les fermes; le gouvernement a renoncé aux dispositions du Code du travail, afin d'autoriser le séchage du grain aux têtes de ligne à raison de 24 heures par jour et de sept jours par semaine et, à l'heure actuelle, toutes les têtes de ligne fonctionnent sept jours par semaine et 24 heures par jour. Je pourrais m'étendre longuement sur ce que nous avons fait.

M. Baldwin: Et n'oubliez pas ce que vous allez faire au sujet de l'impôt sur les biens transmis par décès.

L'hon. M. Pepin: Mais on nous accuse de ne rien faire. La motion dit en partie «le ministre...a refusé de prendre des mesures». Nous en avons pris constamment.

M. Woolliams: Et quelles mesures!

L'hon. M. Pepin: Je voudrais maintenant vous parler de la vente de blé au Japon. Comme je l'ai souvent signalé à la Chambre, la Chambre des communes n'est pas la place du marché et ce n'est pas dans l'intérêt des producteurs que de discuter des transactions particulières.

M. Woolliams: Comment la transaction à l'étude a-t-elle fait fausse route?